

# Les personnes âgées consultent six fois par an leur médecin

**La vieillesse entraîne un recours plus fréquent au médecin généraliste, consulté six fois par an par les plus de 60 ans (contre quatre fois pour les moins de 60 ans). Toutefois, parmi les personnes atteintes de pathologies lourdes, les plus de 60 ans consultent plutôt moins que les plus jeunes.**

Le médecin généraliste est le professionnel de santé le plus consulté durant l'année : plus de huit Français sur dix déclarent lui avoir rendu visite au moins une fois au cours des douze derniers mois. Si le recours au médecin concerne tout le monde, il tend à augmenter avec l'âge. Les plus de 60 ans sont, en effet, plus nombreux à déclarer avoir consulté un médecin généraliste que les 30-59 ans (91% contre 83 %) ; ils le consultent aussi plus souvent : environ six fois par an, contre quatre fois environ pour leurs cadets.

Au-delà de l'effet « âge », la consultation chez le généraliste doit aussi être analysée en fonction de l'état de santé des individus. Si l'on s'en tient aux pathologies lourdes et invalidantes, les aînés sont deux fois plus souvent atteints d'un handicap physique et trois fois plus souvent d'une maladie chronique que les 30-44 ans. La part des personnes présentant à la fois un handicap et une maladie chronique est également plus élevée au-delà de 60 ans (14 %, contre 3 % parmi les 30-44 ans et 8 % parmi les 45-59 ans) ; seuls 45 % des plus de 60 ans ne déclarent ni maladie chronique, ni handicap physique (Figure 1).

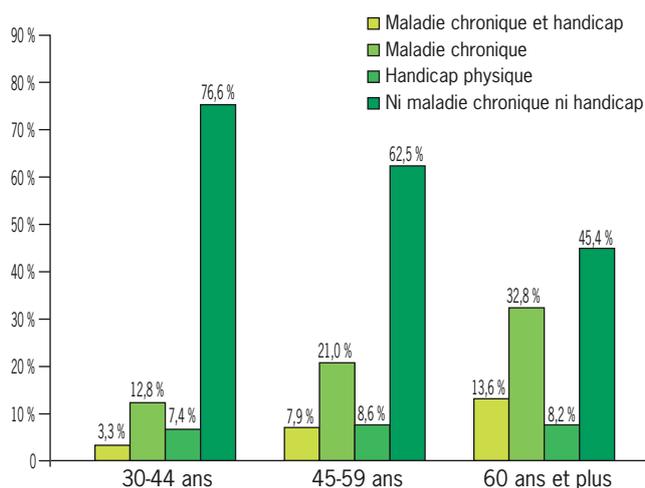
Le recours au médecin généraliste dépend fortement de l'état de santé. Alors que 81 % des personnes sans handicap physique ni maladie chronique déclarent avoir consulté un médecin généraliste durant l'année, cette pratique augmente chez les personnes souffrant d'un handicap (87 %), d'une maladie chronique (94 %), ou atteintes de ces deux problèmes (96 %). Le nombre moyen de visites annuelles croît également selon le type et le nombre de pathologies (Figure 2).

Toutefois, pour les personnes gravement atteintes dans leur santé, l'âge n'apparaît plus comme un facteur discriminant : les personnes âgées ne sont proportionnellement pas plus nombreuses à recourir au généraliste que leurs cadets, les 30-44 ans rapportant même un nombre moyen annuel de consultations plus élevé que les aînés (Figure 2). En revanche, dans les autres situations et notamment chez les personnes ne souffrant ni de maladie chronique, ni de handicap physique, le recours au médecin généraliste est plus fréquent entre 60 ans et 75 ans qu'aux âges inférieurs.

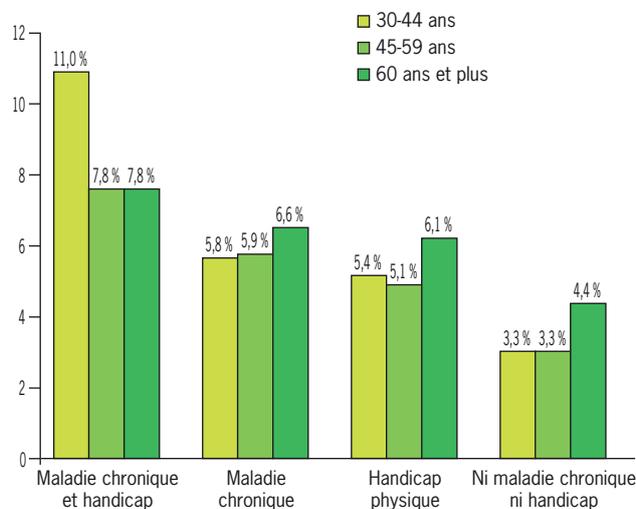
La fragilisation plus générale de l'état de santé, tant physique que mental, ainsi que le rôle de soutien social des professionnels de santé sont, parmi d'autres, des pistes à approfondir pour mieux comprendre le recours plus important au médecin généraliste chez les personnes âgées.

Stéphanie Pin, Hélène Bourdessol  
Sociologues, INPES.

Rubrique coordonnée par Hélène Perrin : helene.perrin@inpes.sante.fr



**Figure 1 : Prévalence de maladie chronique, de handicap physique et de cumul de ces problèmes de santé selon l'âge**



**Figure 2 : Nombre moyen de consultations auprès d'un médecin généraliste au cours des douze derniers mois selon la présence d'une maladie chronique et/ou d'un handicap physique et selon l'âge**